Modernisation du barrage de Vioreau

LETTRE INFO CHANTIER #1 – MAI 2022



LE DÉPARTEMENT MODERNISE LE BARRAGE DE VIOREAU, À JOUÉ-SUR-ERDRE



Jean-Luc Séchet
Vice-président
Agriculture,
mer et littoral,
voies navigables
et ports

Au titre de sa politique voies navigables, le Département est propriétaire et gestionnaire de plus de 300 ouvrages, qu'il doit entretenir et restaurer afin de préserver le patrimoine fluvial de la Loire-Atlantique. Fragilisé par le temps, le barrage de Vioreau, construit en 1835, fait partie de ce patrimoine fluvial à restaurer et à moderniser. Le Département engage ainsi d'importants travaux qui permettront de préserver les fonctionnalités du barrage et de pérenniser les usages sur le réservoir et la navigation sur le Canal de Nantes à Brest. Nous poursuivrons notre démarche d'information et de concertation avec les riverains et l'ensemble des acteurs qui participent à mettre en valeur ce site remarquable.

Propriétaire et gestionnaire du canal de Nantes à Brest et de son système hydraulique afférent, le Département doit réaliser d'importants travaux de sécurité sur le barrage de Vioreau, à Joué-sur-Erdre entre octobre 2022 et décembre 2023.

Au préalable des études, une concertation volontaire a été engagée avec les acteurs locaux et les riverains afin d'initier une réflexion globale sur les usages et les enjeux de ce site unique, à la fois réservoir en eau, espace de loisirs et espace naturel à préserver. Les résultats de la concertation ont été intégrés au projet de modernisation du barrage.

Les travaux seront engagés après avoir été autorisés par arrêté préfectoral, à la suite de l'instruction du dossier de demande d'autorisation déposé en novembre 2021. Ce dossier fera également l'objet d'une enquête publique à partir de la mi-juin 2022.

Loire Atlantique

UN ENGAGEMENT **DU DÉPARTEMENT**

Étapes et calendrier prévisionnel du chantier



ÉTAPE 1

VIDANGE DU RÉSERVOIR

Objectif : préparer les travaux.

Actuellement, le réservoir de Vioreau recouvre une superficie d'environ 180 ha et peut contenir jusqu'à 7,5 millions de m³ d'eau. À la fin de la saison 2022, le réservoir sera progressivement vidé pour atteindre la cote de 24 mNGF, soit environ 1,7 mètres à l'échelle locale. Le volume d'eau qui restera présent dans la retenue sera alors de 150.000 m³ environ, réparti sur une surface de 2,3 ha.

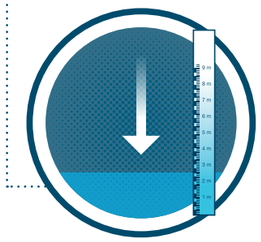

OCTOBRE 2022

ÉTAPE 2

MISE EN ŒUVRE DU BATARDEAU

Objectif : préparer les travaux.

La réalisation des travaux sur le barrage nécessite la mise hors d'eau complète de celui-ci. Un « barrage » étanche provisoire sera ainsi implanté à l'emplacement du batardeau ayant servi en 2004 pour la dernière vidange du réservoir. Il sera constitué d'une digue réalisée à partir de matériaux argileux (ouvrage dit « en terre »).

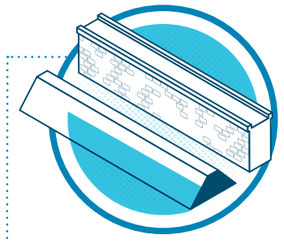

NOVEMBRE 2022

ÉTAPE 3

RÉALISATION DE LA TOUR DE PRISE

Objectif : centraliser les vannes pour faciliter la surveillance à distance du barrage.

En amont du barrage, une « tour de prise » mesurant la hauteur de l'ouvrage (une dizaine de mètres environ) sera réalisée. Dans cette tour, se trouveront les vannes et les différents équipements de commande de celles-ci.

En parallèle, pour augmenter la capacité de vidange rapide du barrage, le pertuis (espace existant pour vidanger le barrage) sera agrandi pour permettre à l'eau de transiter également par ce biais, vers la rigole d'alimentation du canal de Nantes à Brest.

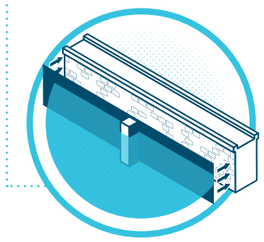

JANVIER-MARS 2023



ÉTÉ 2023

ÉTAPE 4

CURAGE DE LA QUEUE EST DU RÉSERVOIR

Objectif : améliorer la qualité de l'eau.

Le curage prévu à l'été 2023 permettra d'enlever le phosphore contenu dans les sédiments du réservoir. L'opération devrait permettre de limiter la prolifération de cyanobactéries (algues bleues-vertes) qui peuvent occasionner des perturbations écologiques et nuire à la santé des usagers lorsqu'elles se développent dans les milieux aquatiques.

Les sédiments ainsi extraits de la zone identifiée par le syndicat EDENN (en charge de la gestion du site Natura 2000), comme contenant le plus de phosphore, et dont la composition est conforme à la règlementation, seront épandus ensuite sur les terres agricoles environnantes durant les deux années suivantes. L'opération tiendra également compte de la présence d'espèces végétales protégées comme le Coléanthe Délicat.

ÉTAPE 5

RÉALISATION DES CONTREFORTS

Objectif : augmenter la stabilité du barrage.

Sept contreforts seront ajoutés pour renforcer le barrage. Afin de conserver la valeur patrimoniale de l'ouvrage, ces contreforts seront traités dans le caractère architectural de l'ouvrage existant.

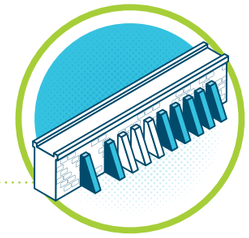

AVRIL-OCTOBRE 2023

ÉTAPE 6

REMISE EN EAU PROGRESSIVE DU RÉSERVOIR

Une fois les travaux terminés, le réservoir se remplira naturellement en fonction de la pluviométrie et en perspective de la saison 2024.

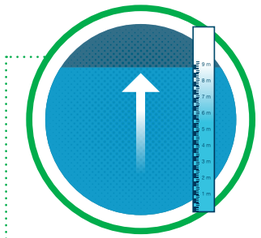

FIN 2023

UNE PÊCHE DE SAUVEGARDE

POUR PRÉSERVER LA FAUNE PISCICOLE DU RÉSERVOIR

Pendant l'opération de vidange, une pêche de sauvegarde sera organisée en aval du barrage. Cette pêche permettra de trier entre les espèces invasives et les espèces que l'on retrouve spécifiquement dans les réservoirs en France. Les poissons présents seront déplacés vers les réservoirs et étangs de proximité.

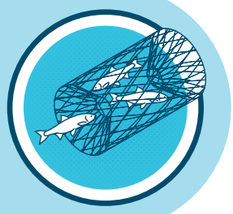





Fermeture exceptionnelle de la navigation sur le canal de Nantes à Brest

D'AVRIL À OCTOBRE 2023

Le réservoir de Vioreau est la principale source d'alimentation du canal de Nantes à Brest en Loire-Atlantique.

Pendant l'assec, la navigation sur le canal ne sera pas possible entre les écluses de Melneuf (Guenrouët) et de Quiheix (Nort-sur-Erdre).

PLUS D'INFORMATIONS

loire-atlantique.fr/canaldenantesabrest



Informations pratiques

DE MI-JUIN À MI-JUILLET 2022 : UNE ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE

Le Département poursuit les démarches administratives et réglementaires nécessaires pour la réalisation d'un tel chantier, la restauration du barrage faisant l'objet d'un dossier loi sur l'eau et d'une étude d'impacts. Le dossier a été déposé par la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM44) au début du mois de novembre 2021 et son instruction par les services de l'État est en cours.

De mi-juin à mi-juillet, chaque citoyen pourra prendre connaissance du dossier d'autorisation environnementale en lien avec les travaux de modernisation du barrage de Vioreau :

- **Au siège de l'enquête (Mairie de Joué-sur-Erdre)**
- **Par voie dématérialisée sur le site de la Préfecture de Loire-Atlantique**

UNE QUESTION SUR LES TRAVAUX ?

Afin de répondre aux questions des riverains sur les travaux, une permanence mail est mise en place pendant toute la durée des travaux : **barragevioreau@loire-atlantique.fr**

PLUS D'INFORMATIONS

loire-atlantique.fr/vioreau

Loire Atlantique

Département de Loire-Atlantique
3 quai Ceineray - CS 94109 - 44041 Nantes cedex 1
Tél. 02 40 99 10 00
Courriel : contact@loire-atlantique.fr
Site internet : loire-atlantique.fr

Conception : Moswo
Crédit photo couverture : Valery Joncheray, Département de Loire-Atlantique
Crédit photo portrait : Christianne Blanchard, Département de Loire-Atlantique
Impression : Département de Loire-Atlantique
Avril 2022